

À compter du 1^{er} novembre, les usagers du STAC pourront profiter d'un nouveau service : le transport adapté métropolitain.

Qu'est-ce qu'un transport adapté métropolitain?

C'est un déplacement qui s'effectue à partir du territoire desservi par le STAC vers l'un des territoires de la CMQ.

Exemple

Vous souhaitez vous rendre à Lévis et en revenir. Le STAC planifiera votre déplacement aller-retour.

Jusqu'où le STAC peut-il vous transporter?

Les véhicules du STAC se rendront dans les secteurs suivants :

1

Lévis

- **À l'est de la sortie des ponts :** territoire au nord de l'autoroute 20 jusqu'à la route Monseigneur-Bourget
- **À l'ouest de la sortie des ponts :** territoire au nord de l'autoroute 20 jusqu'à la route Lagueux et Centre de plein air Grand village à Saint-Nicolas

2

MRC de La Jacques-Cartier

village de Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Beauport (près du boul. du Lac et du chemin du Tour du Lac), camp Cité Joie au Lac-Beauport, village de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon (côté sud de la rivière Jacques-Cartier), village de Saint-Gabriel-de-Valcartier (boul. Valcartier) et base des Forces canadiennes Valcartier

3

MRC de La Côte-de-Beaupré

jusqu'à la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré, aux adresses se situant à proximité du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Royale

4

MRC de l'Île d'Orléans

chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille, chemin Royal jusqu'à la route des Prêtres et Camp « O » Carrefour à Saint-Pierre

Le STAC évaluera les demandes de déplacements pour des destinations situées en dehors du territoire indiqué. Comme pour l'ensemble de ses services, le STAC répondra au mieux de ses capacités.

Pour connaître précisément les endroits desservis, communiquez avec le Service à la clientèle du STAC au **418 687-2641** (option 0).

Complément d'information au dépliant de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Projet pilote Transport adapté métropolitain

Service offert par
le STAC

À compter du 1^{er} novembre 2011



Commentaires et plaintes

- ☎ 418 687-2641, option 4
- ✉ stacquebec.ca

Disponible en format **Word** sur demande

Renseignements : STAC

- ☎ stacquebec.ca
- ☎ 418 687-2641, option 0

- RTC
- ☎ rtcquebec.ca
- ☎ 418 627-2511

Commercialisation 10-11
50%

Comment réserver son transport métropolitain au STAC?

1

Téléphonez au STAC au 418 687-2641 (option 0) pour réserver votre transport **au minimum 48 h** avant la date de votre déplacement.

2

Mentionnez que vous souhaitez faire une **demande de déplacement métropolitain**. Ayez en main l'adresse de la destination : numéro, nom de la rue et de la municipalité. Vous pourrez également réserver votre retour.

Transport métropolitain réalisé selon la disponibilité du service.

3

Le STAC vous appellera pour **confirmer** votre transport la veille de votre déplacement.

En cas d'annulation de transport, veuillez aviser le STAC le plus tôt possible.



Comment réserver un transport sur un territoire en dehors de celui du STAC?

Comme pour les autres territoires du Québec, vous pouvez vous déplacer à l'intérieur du territoire de la CMQ visité. Pour réserver votre transport, **communiquez** avec le service de transport adapté du territoire où vous souhaitez vous déplacer, et ce, **plusieurs jours** avant votre premier déplacement afin de compléter votre inscription au service.

Exemple

Vous êtes en visite à Château-Richer. Vous souhaitez vous rendre dans un restaurant de cette municipalité. Après vous être inscrit au service de transport adapté de la Côte-de-Beaupré (PLUMobile), vous pourrez effectuer votre déplacement selon les conditions de service en vigueur.

Le dépliant de la CMQ, les sites web de la CMQ (cmquebec.qc.ca) et du STAC (stacquebec.ca) donnent les renseignements pour joindre chaque organisme de transport adapté participant au projet pilote.

Combien coûte un transport métropolitain?

Comme pour un transport régulier, vous devez payer avec un laissez-passer, un billet ou en argent comptant.

En plus, vous remettez au chauffeur un **montant exact de 1,25 \$** pour chaque déplacement métropolitain.

Un cas particulier : traverse Québec-Lévis

Pour un déplacement vers Lévis, le service du traversier pourrait vous être proposé. **Le STAC planifiera l'ensemble du déplacement (aller-retour) avec la Société de transport de Lévis (STLévis) et la Société des traversiers du Québec.**

Le STAC vous déposera à la traverse où un préposé de la Société des traversiers du Québec vous assignera une place vous permettant de profiter des services offerts à bord. Par la suite, la STLévis assurera votre déplacement sur son territoire.

Dans ce cas-ci, vous payerez seulement votre déplacement au STAC tant à l'allée qu'au retour selon la tarification en vigueur pour un transport métropolitain. Vous n'aurez pas à payer la traverse et la STLévis.

